



Gemeng Fiels

## CONVOCAATION

Le Collège Echevinal de la Commune de Larochette, conformément à l'article 12 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 prie les membres du Conseil communal d'assister à une réunion publique du Conseil communal en date du **5 décembre 2023** à **08.00** heures ayant lieu en la salle des séances en la Mairie à Larochette en vue de délibérer sur les divers objets de l'ordre du jour.

### ORDRE DU JOUR

1. Fixation des nuits blanches pour l'année 2024 ;
2. Rapports des représentants auprès des différents syndicats et délégations ;
3. Approbation du « Budget rectifié 2023 » et du « Budget 2024 » de l'Office Social Commun à Larochette ;
4. Approbation d'un compromis de vente ;
5. Approbation : Renouvellement de la convention avec le service « Bummelbus » du Forum pour l'Emploi pour l'année 2024 ;
6. Discussion : Déclaration du collège échevinal ;
7. Titres de recette ;
8. Questions, affaires courantes et communications ;

Larochette, le 29 novembre 2023

Pour le Collège Échevinal

Mirko MARTELLINI  
Bourgmestre

Bruno BRUNETTI  
Secrétaire  
(contreseing art. 74 LC)